N°202 du mardi 3 janvier 2023 - lagazette-sqy.fr Hebdomadaire gratuit d'informations locales

La Gazette Saint-Quentin-en-Yvelines

SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES

LES POLICES MUNICIPALES DE PLAISIR ET DES CLAYES VONT FUSIONNER

Actu page 4

Rénovation urbaine : 285 millions d'euros pour les quartiers du Valibout et du Bois de l'Étang

Dossier page 2

Grâce à la signature de la convention Anru, mi-décembre, les deux quartiers en politique de la ville, le Valibout (Plaisir) et le Bois de l'Étang (La Verrière), vont bénéficier d'une rénovation urbaine de grande ampleur chiffrée à quelque 285 millions d'euros.

Actu page 7

PLAISIR

Un groupe scolaire pour réunir les trois écoles du Valibout

MAUREPAS
Une future micro-forêt dans le quartier de l'Agiot Page 4

VOISINS-LE-BRETONNEUX
Une prime de 5 000 euros pour les médecins généralistes Page 7

MONTIGNY-LE-BRETONNEUX
Le centre aquatique du Lac fermé en janvier pour travaux Page 7

FAITS DIVERS
Trappes : Arrêté alors qu'il circulait dans une voiture volée Page 10

ESCALADE
Une nouvelle salle d'escalade ludique et familiale ouvre à SQY Ouest Page 12

CULTURE
Le Comte de Bouderbala dans son nouveau spectacle à la Merise Page 14

VILLEPREUX

LES BULLES DE L'ANCIEN GYMNASE BIENTÔT REMPLACÉES PAR UN PROJET IMMOBILIER

Actu page 8

Actu page 6

LES CLAYES-SOUS-BOIS

Un nouveau magasin de vêtements à Alpha Park

Actu page 9

YVELINES

#Team78 : la communauté d'influenceurs yvelinois reprend du service

SQY

Toute l'équipe de La Gazette de Saint-Quentin-en-Yvelines vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2023 !

SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES

Rénovation urbaine : 285 millions d'euros pour les quartiers du Valibout et du Bois de l'Étang

Grâce à la signature de la convention Anru, mi-décembre, les deux quartiers en politique de la ville, le Valibout (Plaisir) et le Bois de l'Étang (La Verrière), vont bénéficier d'une rénovation urbaine de grande ampleur chiffrée à quelque 285 millions d'euros.

▶ DAVID CANOVA

La vie de milliers de Saint-Quentinois devrait changer dans les années qui viennent. Mi-décembre, le 15 très exactement, les différents partenaires, dont l'État, le département des Yvelines, Saint-Quentin-en-Yvelines et bien entendu les villes concernées de Plaisir et La Verrière ont signé la convention pluriannuelle de l'Agence nationale de rénovation urbaine (Anru).

Et ce sont les habitants des Quartiers en politique de la ville, les fameux QPV, du Valibout à Plaisir et du Bois de l'Étang à La Verrière, qui vont bénéficier d'une manne de quelque 285 millions d'euros sur dix ans. Même si tous les détails des deux projets ne sont pas complètement définis, cette étape assure désormais leur financement sur le long terme. Dans l'agglomération saint-quentinoise, on se réjouit pleinement de cette signature.

« *[…] Aujourd'hui…c'est un bien grand mot…mais nous célébrons l'aboutissement de six années d'études et de travail partenarial. Ce document cadre la stratégie et les actions menées à l'échelle intercommunale et à l'échelle des deux quartiers,* a souligné Jean-Michel Fourgous (LR), le président de Saint-Quentin-en-Yvelines. Les investissements sont colossaux ! C'est 285 millions d'euros d'investissements déployés sur dix ans par les collectivités, les bailleurs et les financeurs. Et de préciser par ailleurs que « *Saint-Quentin-en-Yvelines soutient fortement les projets de renouvellement urbain, à travers l'ingénierie de pilotage et à travers les opérations d'aménagement d'ensemble. Cela représente 55 millions d'euros d'investissement.* »

CD78

Mi-décembre, le 15 très exactement, les différents partenaires, dont l'État, le département des Yvelines, Saint-Quentin-en-Yvelines et bien entendu les villes concernées de Plaisir et La Verrière ont signé la convention pluriannuelle de l'Agence nationale de rénovation urbaine (Anru).

« *La signature officielle des deux projets de La Verrière et Plaisir est une étape importante du processus. Ces deux projets, ainsi que celui de Trappes, sont indispensables pour Saint-Quentin-en-Yvelines et devront être menés à leur terme dans la concertation et la sérénité. Je serai vigilant pour ma part à la solidarité intercommunale dans le cadre du relogement des personnes concernées par ces trois projets* », a également rappelé François Morton (DVG), maire de Guyancourt et vice-président délégué à la politique de la ville, à la santé et à la solidarité.

Une signature historique

Dans les années à venir, les deux projets vont donc contribuer à rééquilibrer l'offre de logements sociaux dans l'agglomération. Ils devraient permettre de métamorphoser des quartiers qui présentent les dysfonctionnements urbains les plus importants de Saint-Quentin-en-Yvelines. « *Ces quartiers seront embellis, modernisés, plus sûrs, désenclavés, et les opérations d'aménagement menées permettront le développement d'une nouvelle offre de logements diversifiés à la place des logements ou des équipements démolis. […] Nous voilà aujourd'hui en route pour bâtir ensemble des beaux projets pour le Bois de l'Étang et le Valibout et pour leurs habitants* », a précisé le président de SQY.

Et dans le département des Yvelines, la solidarité joue pleinement son rôle. Le Département est ainsi le premier financeur de la rénovation urbaine avec le Nouveau programme national de renouvellement urbain (NPNRU) sur le territoire de la Saint-Quentin-en-Yvelines avec pas moins de 105,9 M€ pour les trois villes que sont Plaisir, La Verrière et Trappes. « *Le cap politique que nous tenons est d'être radin sur tout pour être généreux sur l'essentiel* », rappelait d'ailleurs le président du Département, Pierre Bédier (LR), lors de la dernière séance du conseil départemental consacré au budget.

6 000 habitants concernés

Ainsi, le soutien du Département va permettre d'accompagner des opérations comme l'amélioration de l'habitat : 15 M€ au titre du Prior'Yvelines, permettant la réalisation de cinq opérations (479 logements locatifs sociaux réhabilités et résidentialisés, 24 logements restructurés, et 425 logements neufs créés) ; le renforcement de l'offre d'équipement scolaire et de proximité : 26,8 M€ de subventions (24,9 M€ de Prior'Yvelines et 1,9 M€ de Plan d'Amorce), permettant la réalisation de 11 opérations d'équipements publics (deux groupes scolaires reconstruits, deux groupes scolaires réhabilités, un groupe scolaire étendu, deux équipements sportifs construits, deux crèches construites, une maison associative construite et une cantine construite) ; le désenclavement des quartiers et le traitement des espaces publics : 24,5 M€ de subventions (23,6 M€ de Prior'Yvelines et 851 k€ de Plan d'Amorce), pour réaliser cinq opérations d'espaces publics (amélioration des espaces publics et création de voiries).

Des subventions qui ravissent évidemment les deux principaux intéressés. « *Voilà plus de 16 ans que nous travaillons au renouvellement urbain du quartier du Valibout, et après quelques embûches et la signature d'un protocole de préfiguration en 2015, cette convention pluri-partenariale avec l'ensemble des acteurs partie prenante à ce beau chantier concrétise tout le travail qui a été accompli* », a assuré Joséphine Kollmannsberger (LR), la maire de Plaisir, lors de la signature de la convention.

Une signature d'autant plus importante qu'au-delà du quartier du Valibout ce projet s'inscrit dans un cadre de réaménagement de la ville beaucoup plus vaste. « *[…] nous venons de franchir la 1re étape de la labellisation du Valibout comme premier écoquartier de Plaisir. Tous les clignotants sont au vert pour un projet qui va bien au-delà des seules frontières du quartier puisqu'il s'inscrit dans le cadre du projet d'aménagement de notre centre-bourg dont il fait partie* ». Et l'édile de poursuivre : « *C'est un projet ambitieux, avant tout tourné vers le bien-être et le bien-vivre-ensemble de nos habitants pour faire en sorte que ses habitants y trouvent la même qualité de vie que dans les autres quartiers de la ville. […] C'est un projet urbain mais c'est avant tout un projet humain et une grande aventure à laquelle les habitants du quartier sont associés, des plus jeunes aux plus anciens… pour dessiner les contours de leur cadre de vie futur, un cadre de vié étayé par des services publics, dont une maison des solidarités et une salle dédiée aux activités associatives et aux jeunes, un garage solidaire et un nouveau centre commercial […].* »

Même son de cloche à La Verrière, où le maire, Nicolas Dainville (LR), a réussi à faire entrer son projet dans une toute nouvelle dimension. « *C'est une petite signature d'homme, une grande signature pour l'avenir de La Verrière ! C'est un moment important pour l'avenir du Bois de l'Étang, qui permet de flécher les financements et de préciser leurs montants. Près de 80 millions d'euros, ce qui est historique, sans précédent à l'échelle de ce quartier, de notre ville. L'idée est de saisir la main tendue par l'État et nos partenaires pour redonner une nouvelle dynamique pour le quartier et améliorer concrètement la qualité de vie de ses habitants. C'est un projet de long terme. Le relogement se poursuit. Les réhabilitations vont débuter d'ici un an. Puis viendront les aménagements extérieurs et publics. Du concret et du positif pour l'avenir !* »

Et si cette signature marque un tournant dans l'histoire de la rénovation urbaine à Saint-Quentin-en-Yvelines, elle s'accompagne en plus de grands projets structurants pour le territoire, soutenus à la fois par la Département et par l'agglomération. Ainsi, après le pont Guy Schuller, c'est le pont de La Villedieu qui va faire l'objet d'un doublement dans les années à venir. Mais ce sont également l'aménagement du carrefour des Libertés à La Verrière, la construction de la Cité scolaire de Trappes et de la Maison des solidarités de Plaisir ou encore l'enfouissement de la ligne à très haute tension au niveau du Bois de l'Étang, qui vont bénéficier cette fois-ci au confort de vie de tous les Saint-Quentinois.

Mi-décembre, c'est donc bel et bien une étape décisive pour l'avenir du territoire saint-quentinois qui a été franchie avec la signature de cette convention Anru. Un joli cadeau de fin d'année. ■

Le Département soutient les quartiers prioritaires

Le département des Yvelines poursuit l'ambition portée depuis 2015 pour la transformation des 31 quartiers prioritaires yvelinois (157 000 habitants). Cela passe par le soutien apporté aux 13 projets de rénovation urbaine actuellement engagés sur le territoire à hauteur de 443 millions d'euros. Soutien qu'il s'apprête à renouveler en impulsant et soutenant de nouveaux projets au travers du programme Prior'Yvelines 2023-2027.

Quatre projets de rénovation urbaine engagés sur le territoire de SQY et soutenus par le Département à hauteur de 129,4 millions d'euros : trois en NPNRU : Trappes (Merisiers/Plaine de Neauphle), Plaisir (Valibout), La Verrière (Bois de l'Étang) ; un projet hors NPNRU : Élancourt (Les Petits Prés).

DG GROUP

Imaginer
Mutualiser
Construire

CONDUCTEURS DE TRAVAUX / Aurélien, Lucie, Amine

ISSY-LES-MOULINEAUX / SONATINA

SAINT-OUEN / ÉLÉGANCE

Plus durables, plus qualitatifs, plus économes en énergies, les projets réalisés par DG GROUP répondent aux nouvelles attentes fondamentales de la société

24 Avenue du Gué Langlois 77600 Bussy-Saint-Martin contact@dggroup.fr 01 60 21 13 22 dggroup.fr

Bâtir en toute sérénité | **Promoteur et constructeur**

SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES

Les polices municipales de Plaisir et des Clayes vont fusionner

Lors de leur dernier conseil municipal de décembre, Plaisir et Les-Clayes-sous-Bois ont voté la mutualisation de leur police municipale en créant le SI3PC.

▶ PIERRE PONLEVÉ

Les polices municipales de Plaisir et des Clayes-sous-Bois vont unir leurs forces. Adoptée lors des votes des différents conseils municipaux de Plaisir et des Clayes-sous-Bois, la mutualisation des polices municipales sera effective en début d'année 2023.

« *Lors de leur dernier conseil municipal de décembre, les villes de Plaisir et des Clayes-sous-Bois ont voté la mutualisation de leurs polices municipales en créant le Syndicat intercommunal de prévention et de police de Plaisir/les Clayes-sous-Bois (SI3PC)* », explique un communiqué de presse datant du 16 décembre.

« *Les six prochains mois seront consacrés à la mise en place de l'organisation de cette nouvelle police intercommunale avec notamment le recrutement, sur trois ans, de six nouveaux agents pour atteindre un effectif minimal de 30 agents* », poursuit le communiqué. Une mutualisation bienvenue, d'autant plus que la commune des Clayes ne compte aujourd'hui plus aucun policier municipal.

« *Dans le cadre de la mutualisation de certaines actions en vue d'améliorer leur efficience, nous avons déjà créé le CISPD (Conseil intercommunal de sécurité et de prévention de la délinquance). C'est une première étape avec mise en commun de moyens humains et financiers pour améliorer l'efficacité du service proposé* », a expliqué le maire des Clayes-sous-Bois, Philippe Guiguen (DVD), lors du dernier conseil municipal, le 13 décembre.

Le syndicat aura un rôle répressif, mais également un rôle de prévention. Un des buts de cette mutualisation est bien entendu d'attirer de nouveaux policiers municipaux. « *Depuis que la création de ce syndicat a été annoncée, il y a pas mal de CV qui arrivent sur la commune de Plaisir* », s'est félicité l'édile des Clayes.

« *Grâce à cette nouvelle police intercommunale, Plaisir et Les Clayes-sous-Bois vont pouvoir améliorer leurs interventions sur un périmètre élargi et affranchi des limites communales, en adoptant la logique du CISPD, finalisé et officialisé par les deux maires le 15 novembre dernier* », précise le communiqué.

« *La mutualisation de nos polices permettra de gagner en efficacité pour la tranquillité de nos habitants. La compétence sécurité va être transférée au syndicat. Nous serons obligés de faire un bilan annuel où nous transmettrons les informations en toute transparence* », a déclaré la maire de Plaisir, Joséphine Kollmannsberger (LR) lors du conseil municipal de Plaisir, le 14 décembre, pour rassurer l'opposition, réticente quant à la création de ce syndicat.

« *L'objectif est de nous permettre d'œuvrer conjointement plus efficacement à la résolution de nos problématiques territoriales communes en termes de prévention et de sécurité dans l'intérêt général des populations plaisiroises et clétiennes* », ajoute le maire des Clayes.

Autre question importante : où s'installera la police devenue intercommunale ? « *À priori, les élus sont assez clairs sur le fait que les postes de chacune des deux villes subsisteront, – même si on fait une fusion, il y aura malgré tout deux lieux, un aux Clayes et un à Plaisir* – expliquait Joséphine Kollmannsberger. L'édile des Clayes-sous-Bois affirme lui que, d'ici au premier semestre 2023, le poste principal de police municipale se trouvera à Plaisir – et nous garderons un poste aux Clayes-sous-Bois. « *Nous souhaitons, la maire de Plaisir […] et moi-même, que l'on voit du "bleu" dans nos villes. La police municipale doit être présente sur le terrain. Cela nous permettra de faire des rondes, notamment dans les gares jusqu'au dernier train, chose que nous ne pouvions pas faire jusqu'à présent* », complète-t-il.

Un conseil municipal exceptionnel concernant ce syndicat aura lieu le mercredi 11 janvier 2023.

ILLUSTRATION/LA GAZETTE DE SQY

La mutualisation des polices municipales de Plaisir et des Clayes-sous-Bois a été votée lors des derniers conseils municipaux des deux villes.

Cette mutualisation n'est pas sans rappeler la police pluri-communale entre Maurepas et Coignières (lire notre édition du 2 juillet 2019) qui n'avait malheureusement pas duré plus d'un an. En effet, l'édile de Coignières, Didier Fischer (DVG), avait mis fin au dispositif peu de temps après sa mise en fonctionnement. « *En termes de présence, la population nous remontait le fait qu'elle ne voyait pas ses policiers. Moi, je sais qu'ils étaient quand même présents, mais ils faisaient beaucoup de patrouilles en véhicule, et le véhicule, on le voit moins qu'un policier à pied ou en VTT* », déclarait-il dans *La Gazette* en 2019. Reste à savoir si la mutualisation des polices municipales de Plaisir et des Clayes-sous-Bois durera plus longtemps. Affaire à suivre. ■

MAUREPAS

Une future micro-forêt dans le quartier de l'Agiot

Une micro-forêt va voir le jour dans le square de l'Estérel. Pour y participer, il est nécessaire de s'inscrire sur le site internet de la Ville.

▶ PIERRE PONLEVÉ

ARCHIVES/LA GAZETTE DE SQY

Les habitants sont souvent sollicités lorsqu'il s'agit de développer la biodiversité en ville. Ici, la plantation d'arbres à Plaisir.

Les micro-forêts, concept inventé par le botaniste japonais Akira Miyawaki, ont le vent en poupe. Elles sont utiles à bien des égards, comme par mesure compensatoire pour capter le CO2 en ville, améliorer le bien-être des habitants ou encore végétaliser la ville avec la création d'écosystèmes. La méthode du botaniste japonais consiste à planter de jeunes arbres et arbustes en haute densité par des chantiers participatifs. « *Au bout de 20 ans, il est ainsi possible de générer une forêt adulte, constituant un espace naturel résilient (résistant aux conditions météorologiques extrêmes et aux maladies) et particulièrement riche en biodiversité* », précise sur Facebook le maire, Grégory Garestier (DVD), qui a choisi ce type d'aménagement pour la commune.

« *Dans le cadre de notre politique dédiée à la transition écologique, nous avons pour objectif de planter 500 arbres entre 2020 et 2026. Le travail a déjà commencé depuis longtemps avec nos différents projets municipaux (vergers, plantations régulières, rénovation de squares…)* », explique le maire.

Le quartier de l'Agiot va accueillir une micro-forêt urbaine, qui sera installée le long du mur antibruit de la N10, dans le square de l'Estérel. Sur une superficie de près de 650 m², vont être plantés, « *1 950 arbres et arbustes dont au moins un tiers d'arbres, d'un minimum de cinq essences locales et/ou adaptées au changement climatique. La densité de plantation sera de l'ordre de trois plants par mètre carré* », poursuit l'édile.

Tous les Maurepasiens intéressés par le concept peuvent venir participer à la plantation qui se déroulera le samedi 11 février 2023. « *Les inscriptions pour participer à l'évènement sont ouvertes depuis le 2 janvier sur l'espace citoyen de site internet* », précise la municipalité. « *De leur côté, les enfants des écoles prendront part aux plantations, le jeudi 9 février* », conclut la Ville. ■

EN BREF

SQY

La collecte des sapins en porte-à-porte débutera le 6 janvier

L'agglomération de SQY organise une collecte des sapins de Noël en porte-à-porte. Elle débutera à Trappes le 6 janvier pour se terminer à Villepreux le 16 janvier.

Les fêtes de fin d'année sont passées et les sapins se dévêtissent doucement. L'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines organise tous les ans une collecte des sapins naturels de Noël en porte-à-porte pour les douze communes. La collecte commence à Trappes le vendredi 6 janvier. Elle se poursuit le lundi 9 janvier à Guyancourt et La Verrière. C'est le lendemain, 10 janvier, que seront collectés les sapins pour les communes de Montigny et Voisins. Le 11 janvier aura lieu la collecte à Élancourt et aux Clayes-sous-Bois. Le 12 janvier, ce sera le tour des villes de Plaisir et Coignières. La collecte des sapins à Magny-les-Hameaux et Maurepas se déroulera le 12 janvier. Enfin, viendra le tour de Villepreux le 16 janvier.

Avant cette collecte en porte-à-porte, quelques conseils sont à respecter : « *pensez à retirer décorations, sac, clous et autres supports avant la collecte des sapins en janvier. Vos sapins feront l'objet d'un recyclage pour se transformer en compost. Une tonne de sapins permet de produire 300 à 400 kg de compost. Le dispositif permet un retour à la terre des déchets : au lieu d'être incinérés, ils produisent un amendement qui enrichit les sols. Une autre partie est transformée en bois de chauffage. Le broyat de sapin est utilisé dans les espaces verts publics : il permet de protéger les sols et plantations de l'évaporation de l'eau et du froid. Avec son acidité, il fonctionne comme un désherbant naturel* », précise SQY.

Il est important de noter que les sapins avec flocage (qui comportent de la neige artificielle) ne peuvent pas être recyclés. Si vous souhaitez plus de renseignements, vous pouvez consulter les sites des communes ainsi que le site internet de SQY. ■

LA GAZETTE DE SQY

EN IMAGE

SQY Les patinoires ont ravi petits et grands jusqu'à la fin de l'année

Dans le cadre de leurs animations de Noël, plusieurs villes de l'agglomération avaient installé une patinoire. C'est le cas de Maurepas, de Trappes, ou des Clayes-sous-Bois, à l'espace Noiret, où s'est rendue *La Gazette* le 30 décembre, avant-dernier jour de sa mise en place. Parents, mais surtout enfants, étaient venus glisser à l'intérieur de l'équipement culturel clétien. *« Je suis venue il y a 15 jours pour le marché de Noël. C'est là que j'ai découvert qu'il y avait une patinoire. On ne l'a pas fait car je n'avais pas de monnaie sur moi et ils n'acceptaient pas la carte bleue. Donc on est revenus aujourd'hui*, raconte Alexandra, qui a fait le déplacement depuis Beynes avec son fils Charly et sa fille Lynne. *C'est pratique, bien organisé, et on a pu glisser comme on voulait car il n'y avait pas trop de monde. C'est une très bonne initiative, du coup on reviendra l'année prochaine. »*

LA VERRIÈRE

Venez donner votre sang le 9 janvier

La municipalité alerte sur les stocks faibles et la nécessité absolue de donner son sang. Une opération est organisée le lundi 9 janvier, de 14 h 30 à 19 h 30, à l'hôtel de ville.

Et si vous donniez votre sang après avoir passé de bonnes fêtes de fin d'année ? L'Établissement français du sang (EFS) a indiqué en décembre 2022 que *« le niveau de stocks est 20 % en dessous du niveau idéal »*. C'est pour essayer de pallier ce problème qu'une collecte de sang est organisée par l'EFS le lundi 9 janvier 2023, de 14 h 30 à 19 h 30, à l'hôtel de ville de la commune. *« La situation est grave, il manque actuellement en France plus de 1 500 dons du sang par jour pour pouvoir répondre aux besoins des patients. 1 500 dons du sang signifient que les soins par transfusion de certains malades devront être repoussés. Nos enfants, parents, frères, sœurs et amis peuvent aussi être concernés. Le don du sang, c'est l'affaire de tous »*, indique la municipalité sur son site internet. Pour pouvoir prendre rendez-vous, il faut se rendre sur le site mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr.

DEVENEZ PROPRIÉTAIRE EN CŒUR DE VILLE DE VOISINS-LE-BRETONNEUX

BELLE époque

- Dans le quartier Centre-Village **à proximité des commerces et des écoles.**
- **49 appartements du studio au 5 pièces** prolongés par un balcon, une loggia ou un jardin privatif.
- **3 maisons de 3 chambres** avec jardin privatif, bénéficiant d'un accès direct.

ESPACE DE VENTE :
21, rue des Tilleuls
78960 VOISINS-LE-BRETONNEUX

PRIX ET PLANS SUR
vinci-immobilier.com

0 800 124 124 Service & appel gratuits

UNE CO-PROMOTION
SEEMO Promoteur nouvelle génération
VINCI IMMOBILIER

SARL BRH (nom commercial SEEMO): Siège social : 25 place de l'Église 56570 PLOEMEUR. SARL unipersonnelle au capital de 200 000 € - Immatriculée au RCS de Lorient - SIREN n° 822 310 124 - VINCI Immobilier Ile-de-France : Siège Social : 59 rue Yves Kermen 92100 BOULOGNE-BILLANCOURT – SNC au capital de 10 000,00 € - RCS Nanterre n° 830 855 797 – SIRET n° 830 855 797 00015. Illustrateur : Infime Architecture. Illustration d'ambiance non contractuelle. OSWALDORB. 03/2021.

LES CLAYES-SOUS-BOIS

Un nouveau magasin de vêtements à Alpha Park

Naumy a ouvert le 16 décembre dans les anciens locaux d'Alinéa. Cette enseigne propose tous types de vêtements à petits prix.

▶ ALEXIS CIMOLINO

LA GAZETTE DE SQY

Implanté sur plus de 7 000 m², le magasin des Clayes-sous-Bois propose de nombreuses références de vêtements pour femmes, hommes et enfants, mais aussi des sacs ou encore des chaussures.

Aux Clayes-sous-Bois, dans les ex-locaux d'Alinéa, à Alpha Park, figure désormais l'enseigne Naumy. Ce magasin de prêt-à-porter, l'un des 42 que possède le groupe en France, a ouvert le 16 décembre. *La Gazette* s'y est rendue le 30 décembre. « *Ici, il y a beaucoup de monde* », confie Haifan Tang, directeur du magasin, à propos de ce secteur, où il était déjà avant, puisqu'il était à la tête de la boutique Novo Mode, située en face.

Une quarantaine de magasins en France

« *Là-bas, beaucoup de clients disaient que nos modèles étaient très bien, mais qu'il n'y a pas beaucoup de choix, […] que c'était petit* », poursuit-il.« *Là, on est dix fois plus grands* », abonde son fils, Wenconeg Tang, l'un des responsables du magasin. Soit « *7 305 m²* » de surface précisément, alors qu' « *avant, c'était 836* », selon Haifan Tang.

« Il y a beaucoup de choix »

« *Là-bas, on n'avait pas de rayons enfants, et là on a aussi ajouté tout ce qui est vêtements, chaussures, pulls, robes, T-shirts* », énumère son fils. Mais aussi jeans, sacs, vestes, blousons, doudounes, et bien d'autres encore. Soit « *un peu de tout* », résume-t-il, ajoutant que, « *comme c'est l'ouverture, on essaie de savoir ce que les clients veulent* ». Des clients qui peuvent donc concevoir toute leur garde-robe, et à « *petit prix* », assure le directeur. « *Connu pour son vaste choix de modèles, Naumy s'adresse à toutes les générations et tous les genres. De quoi dévoiler l'essence même de votre personnalité sans le moindre compromis,* peut-on lire sur le site internet d'Alpha Park. *Naumy sélectionne et conçoit minutieusement des pièces tendances pour tous les styles, et tout cela à un prix ultra abordable.* » Comme des pulls à 10 euros.

Alors que le groupe est en plein développement et s'est fixé l'objectif de 100 magasins en France dans les prochains mois, Naumy recrute dans sa boutique des Clayes-sous-Bois, où travaillent actuellement 13 personnes (en comptant les deux responsables, père et fils). Et le succès est pour l'instant au rendez-vous, si l'on en croit Wenconeg Tang, affirmant qu'il y a « *pas mal de monde depuis l'ouverture* ».

Une clientèle très familiale et féminine, selon le responsable. Illustration avec certaines clientes croisées dans les rayons, et qui semblaient satisfaites de l'enseigne. « *J'arrive à trouver ce que je veux* », estime Mélanie, Clétienne. « *Là, j'ai acheté ça pour demain* », poursuit-elle en montrant deux vêtements achetés en vue du réveillon. « *Il y a beaucoup de choix. C'est grand et on trouve tout ce qu'il faut, même trop. La preuve, je ne sais pas quoi prendre* », juge de son côté Florence, également habitante des Clayes-sous-Bois, et dont c'est déjà la deuxième visite depuis l'ouverture. Le magasin Naumy des Clayes-sous-Bois est ouvert, de 10 h à 20 h le week-end, et de 10 h à 19 h 30 en semaine. ■

MAUREPAS

Emmanuel Macron s'est rendu au AK bowling pour le réveillon de Noël

Le chef de l'État a fréquenté l'établissement le 24 décembre, en compagnie de son épouse et d'une vingtaine de membres de sa famille.

Le AK bowling, situé à Maurepas, a reçu un client pas comme les autres le 24 décembre. Emmanuel Macron s'est en effet rendu ce jour-là dans cet établissement, qui avait déjà reçu plusieurs célébrités depuis son ouverture. Brigitte Macron était aussi déjà venue, à deux reprises, mais jamais avec son président de mari. Ce fut chose faite le 24 décembre donc, jour du réveillon de Noël, comme rapporté par plusieurs médias dont *78actu*. Alors qu'à 14 h, la sécurité de la première dame a d'abord réservé quatre pistes sans notifier la venue du président de la République, « *à 15 h 50, un dispositif de sécurité impressionnant est arrivé. C'était un cran au-dessus par rapport à Brigitte. À ce moment, j'ai compris qu'Emmanuel Macron venait* », raconte, sur le site internet d'actualité yvelinois, Joao Tomasio, directeur d'exploitation du bowling. Le chef de l'État aurait ainsi disputé deux parties entre 16 h et 18 h, accompagné d'une vingtaine de membres de sa famille.

VILLEPREUX

La Ville contracte un emprunt d'un million d'euros

Cet emprunt bancaire doit servir à couvrir une partie des investissements de la commune. S'étalant sur 15 ans, avec un taux d'intérêt annuel fixe de 2,78 %, il a fait l'objet de deux délibérations en conseil municipal.

▶ ALEXIS CIMOLINO

Un million d'euros. C'est la somme qu'a décidé d'emprunter la commune de Villepreux. Une décision annoncée lors du conseil municipal du 12 décembre dernier, où elle a fait l'objet de deux délibérations. Rappelant le contexte inflationniste, l'adjointe aux finances, Eva Roussel, a également évoqué une remontée des taux d'emprunt. « *Dès l'été, on est passé de taux limites négatifs depuis mi-2019 et qui étaient de toute façon inférieurs à 1 % depuis 2015, et en octobre, on était à 3 %, niveau qu'on avait connu en 2013* », a-t-elle déclaré lors du conseil.

« Un emprunt de prudence »

Dans ce contexte, la commune a alors mis en œuvre une consultation bancaire en septembre dernier en vue d'un emprunt. « *On a sollicité un certain nombre d'offres auprès de cinq établissements bancaires* », révèle Eva Roussel. Elle estime que c'est l'offre de la Caisse régionale de Crédit agricole mutuel de Paris et d'Île-de-France qui s'est avérée la plus intéressante : un emprunt d'un million d'euros, sur 15 ans, avec une durée des frais d'amortissement de 24 mois, et un taux d'intérêt annuel fixe de 2,78 %. « *On peut solliciter ce prêt en une ou plusieurs fois, mais la somme complète doit être empruntée avant octobre 2024* », précise l'élue. Le taux effectif global est de 2,8 %, « *qui reste en-dessous du taux moyen terme et du taux marché que l'on observe aujourd'hui* », souligne-t-elle. Le remboursement s'effectue de manière trimestrielle en 60 échéances.

ILLUSTRATION/LA GAZETTE DE SQY

L'adjointe aux finances qualifie cette opération d'emprunt « *de prudence, […] un emprunt à un taux inférieur au taux moyen que nous avons aujourd'hui* ».

Selon l'adjointe aux finances, c'était le moment pour souscrire à un tel emprunt, en prévision de l'évolution du marché de l'emprunt, qui « *risque encore de se dégrader avec cette inflation qui augmente* ». Eva Roussel considère qu'au vu des prévisions des taux d'intérêt, « *notamment à long terme (dix ans), [où] la courbe montre qu'on est aux alentours de 3 %, il était judicieux d'emprunter tout en restant prudents* ». Elle qualifie d'ailleurs cette opération « *d'emprunt de prudence, […] un emprunt à un taux inférieur au taux moyen que nous avons aujourd'hui* ».

L'élue assure même qu'« *avec cet emprunt on sera à une dette inférieure à celle que nous avions au 1er janvier 2021* ». D'après elle, renoncer à cet emprunt reviendrait à se priver « *d'une opportunité d'emprunter à un taux fixe, de manière un peu sûre, en ne prenant pas de risques additionnels* », et alors que l'on « *peut manquer d'un million d'euros à un moment donné pour financer certains investissements* ».

Et le maire, Jean-Baptiste Hamonic (MoDem), d'abonder en rappelant que l'emprunt « *a vocation à financer uniquement l'investissement, et pas du tout les dépenses de fonctionnement* ».

Et les investissements sont importants, tant les projets en cours sont nombreux et voient leurs coûts augmenter. Eva Roussel cite par exemple la Maison des arts au sein de l'ex-école Jacques Gillet : « *L'augmentation du prix, c'est + 288 000 euros, donc on se retrouve avec un coût total d'un peu plus de 3,5 millions d'euros.* » L'élue se veut en revanche rassurante sur la dette de Villepreux, qui ferait « *toujours partie des communes les moins endettées de notre strate* » : « *Fin décembre, nous aurons une dette de 2,9 millions d'euros, correspondant à 22 % de taux d'endettement. Si on emprunte un million d'euros, fin 2023, on aura continué à rembourser l'encours actuel et les intérêts. Notre dette sera à 3,4 millions d'euros. Elle était, au 1er janvier 2021, à 3,8. Pour mémoire, elle était supérieure à ça en 2020 puisque l'on arriverait, avec cet emprunt, à un taux d'emprunt de 30 % fin 2023. On était à 31,4 en 2020, et le seuil d'alerte c'est 100 %, donc on en est très loin.* » ■

PLAISIR

Un groupe scolaire pour réunir les trois écoles du Valibout

Le conseil municipal du 14 décembre a voté l'autorisation pour la maire de déposer un permis de construire pour ce groupe scolaire, appelé Pôle éducatif, devant voir le jour en 2025 et qui regroupera trois établissements.

▶ ALEXIS CIMOLINO

Le projet de rénovation urbaine du Valibout, à Plaisir (lire nos éditions du 29 octobre 2019 et 18 janvier 2022), ne se caractérise pas uniquement par une réhabilitation de logements et une démolition de 58 d'entre eux, dans le cadre du Nouveau programme national de renouvellement urbain (NPNRU). Il s'accompagne aussi d'une transformation plus générale de ce Quartier prioritaire de la ville (QPV), marquée notamment par la création d'un pôle éducatif, regroupant les actuelles écoles maternelles Danièle Casanova et Louise Michel, ainsi que l'école élémentaire Pierre Brossolette. Un projet qui devrait pouvoir s'accélérer dans les prochains mois, puisque le conseil municipal du 14 décembre dernier a voté l'autorisation donnée à la maire, Joséphine Kollmannsberger (LR), de déposer un permis de construire pour la construction de ce futur pôle.

« *L'éducation et le développement font partie des enjeux majeurs du renouvellement du quartier* », a déclaré Christophe Bellenger, 1er adjoint, lors de la séance. Il rappelle aussi que ce projet suit la construction d'un nouveau restaurant scolaire, inauguré en novembre 2021 et bénéficiant aux trois établissements du quartier.

L'école Casanova sera celle qui connaîtra les modifications les plus importantes. Fusionnant avec l'école Louise Michel, elle sera réhabilitée et agrandie, son nombre de classes passant de cinq à huit. Une extension de sa cour de récréation est également prévue, tout comme la création d'un accueil de loisirs mixte, l'agrandissement du service médiation, et l'aménagement du service de réussite éducative. Autre évolution marquante au sein de la future école maternelle : ses classes seront « *ouvertes sur l'extérieur, de façon à pouvoir faire ce qui a été mis en place par l'Éducation nationale, c'est-à-dire l'école à l'extérieur, puisque des cours seront parfois dispensés à l'extérieur de la classe* », a souligné Sylvie Kane, adjointe déléguée à la vie scolaire et périscolaire, au cours du conseil municipal.

Quant à l'école Brossolette, si son nombre actuel de 14 classes devrait rester inchangé, elle bénéficiera aussi d'aménagements. « *Nous allons agrandir le point accueil élémentaire des petits copains, aménager une infirmerie, et créer un local de stockage attenant au préau* », a ainsi annoncé Christophe Bellenger. Et l'élu de résumer que l'objectif est de « *créer un groupe scolaire capable de répondre aux besoins du quartier* ». Les espaces extérieurs situés autour des écoles vont eux aussi subir un lifting de grande ampleur. « *L'intégralité du parvis va être refait,* a notamment exposé Sylvie Kane. *Ça va être un parvis vraiment sécurisé, puisque les enfants arriveront non plus comme maintenant où ils arrivent par la rue. Là, il y aura un parvis avec la continuité d'une allée, avec d'un côté l'école maternelle et de l'autre l'élémentaire.* » La plantation d'un jardin pédagogique, l'aménagement d'un parking, ou encore la création d'un local poubelle et de locaux vélos, figurent aussi au programme de ce projet dont la délibération a fait réagir les groupes d'opposition.

L'école Danièle Casanova fusionnera avec l'école Louise Michel et son nombre de classes passera de cinq à huit.
LA GAZETTE DE SQY

Annie-Joëlle Priou-Hasni (DVG), du groupe « Tout à faire pour Plaisir », a ainsi fait savoir que, « *en cohérence avec nos diverses interventions sur ce sujet, notamment sur le NPNRU du quartier du Valibout, et aussi car nous désapprouvons ce processus de transformation des écoles de proximité en groupe scolaire, […] nous voterons contre* ». Des propos qui ont laissé naître quelques tensions avec la maire. « *Pour les enfants du Valibout, je vous remercie* », a ainsi ironiquement rétorqué Joséphine Kollmannsberger. « *S'il n'y avait pas cette rénovation urbaine, il n'y aurait pas ce regroupement scolaire, ce pôle éducatif. En tout cas, il serait fait d'une autre manière* », a répondu Annie-Joëlle Priou-Hasni. « *Et on laisserait le Valibout en l'état* », a enchaîné la maire.

De son côté, Sandrina Carneiro (SE), architecte de profession, a salué « *la qualité architecturale de ce projet* ». Mais elle a annoncé que son groupe, « Plaisir, notre ville, notre avenir », allait s'abstenir, « *car dans le cadre de ce pôle éducatif, on supprime une petite école de proximité, Louise Michel, qui est une structure à taille humaine, pour regrouper toutes les classes dans un grand groupe scolaire qui, selon nous, n'est pas une bonne réponse pour le quartier.* »

Ainsi, la délibération a été adoptée avec 29 voix pour, quatre contre et six abstentions. Le dépôt du permis de construire pour la construction du futur pôle éducatif doit intervenir en avril 2023. Le chantier devrait lui commencer en mai, pour une livraison en juillet 2025. Le montant des travaux avoisine les 4,5 millions d'euros HT. ■

EN BREF

MONTIGNY-LE-BRETONNEUX

Le centre aquatique du Lac fermé en janvier pour travaux

L'établissement, qui a fermé durant les vacances de Noël, gardera également ses portes closes durant une très grosse partie du mois de janvier pour cause de travaux techniques.

Le centre aquatique du Lac est un site intercommunal créé par les villes de Montigny-le-Bretonneux et Voisins-le-Bretonneux. La structure est composée de trois espaces distincts, à savoir les bassins (ludique, sportif et toboggans), le wellness (sauna, hammam, jacuzzi) et l'espace fitness (plateau de musculation, espace cardio). Les usagers devront prendre leur mal en patience. Après une fermeture durant les congés de Noël, le centre aquatique sera de nouveau fermé en janvier pour cause de travaux techniques.

Dans un communiqué transmis par la direction des sports, l'établissement explique « *que la crise énergétique en cours touche tous les secteurs d'activités, dont celui du sport. Comme vous le savez, le plan de sobriété de la ville est notre sujet depuis la rentrée de septembre.* »

« *Bien qu'on ne connaisse pas définitivement les hausses que nous allons subir, il est indispensable de prendre des mesures dès ces vacances de Noël et pour une partie de la période de chauffe. C'est pourquoi, il a été acté, comme pour de nombreux autres équipements de la ville, sportifs et culturels, la fermeture totale du centre aquatique du Lac pendant les deux semaines de vacances de Noël soit du 18/12 au 01/01/2023* », poursuit le communiqué.

« *Le centre aquatique du Lac, équipement le plus énergivore de la ville, nécessite une fermeture prolongée du 2 au 29 janvier inclus. Cet effort permettra une économie d'énergie plus importante répondant à cette situation exceptionnelle. La vidange ainsi que de gros travaux techniques seront engagés par la ville sur cette période. Nous vous remercions de votre compréhension* », conclut la direction des sports. ■

EN BREF

VOISINS-LE-BRETONNEUX

Une prime de 5 000 euros pour les médecins généralistes

Lutter contre les déserts médicaux n'est pas chose aisée. La municipalité offre une prime de 5 000 euros pour attirer de nouveaux médecins généralistes.

Contrairement aux idées reçues, l'Île-de-France est le premier désert médical du pays : trois Franciliens sur cinq vivent dans une zone sous-dotée en médecins généralistes. « *Les Yvelines ne sont pas en reste. En une décennie, le territoire a perdu 21 % de ses praticiens libéraux* », selon l'Union régionale des professionnels de santé (URPS).

Pallier la pénurie de médecins généralistes

À l'instar d'autres communes de l'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines, la Commune souhaite accueillir de nouveaux médecins pour pallier la pénurie de médecins généralistes. C'est le cas par exemple de Plaisir « *qui offre 10 000 euros aux nouveaux médecins généralistes ou spécialistes qui viendraient s'installer dans la commune pour trois ans minimum* », (lire notre édition du 8 février 2022).

Dans son dernier Facebook live de l'année 2022, la maire, Alexandra Rosetti (UDI), a expliqué que « *lors du dernier conseil municipal, nous avons voté une prime d'installation, de 5 000 euros, pour les médecins généralistes, puisque nous en avons quelques-uns qui prennent leur retraite, dont deux dès le mois de décembre. Il y a une maison médicale qui s'est créée à la Grande Île et aujourd'hui nous avons déjà obtenu l'engagement d'un médecin et un autre qui viendra à mi-temps. Nous avons eu un contact avec le doyen de l'UFR de Santé de Saint-Quentin-en-Yvelines pour réfléchir ensemble et voir comment attirer et garder les médecins sur notre territoire. Si vous connaissez des personnes qui seraient intéressées n'hésitez pas à nous écrire* », conclut la maire. ■

MAGNY-LES-HAMEAUX

Le bus PMI revient en 2023

Le bus PMI (Protection maternelle et infantile) sera de passage tous les mois jusqu'en juin 2023, au pied du centre social Albert Schweitzer.

La PMI (Protection maternelle et infantile) a un rôle préventif d'éducation, d'aide et de conseil dans la politique de protection et de promotion de la santé maternelle et infantile. Le bus PMI, mis en place par le Département, fait une halte une fois par mois dans la commune au pied du centre social Albert Schweitzer, de 10 h à 16 heures. Il sera donc présent le lundi 30 janvier 2023 ainsi qu'une fois par mois jusqu'au mois de juin 2023.

Les consultations, pour les enfants de 0 à 6 ans, sont disponibles sur rendez-vous au 0 801 801 078. Pour retrouver toutes les dates de passage du bus à Magny, veuillez consulter le site internet de la ville.

VILLEPREUX

Les bulles de l'ancien gymnase bientôt remplacées par un projet immobilier

105 logements vont être construits à cet emplacement. En bail réel solidaire pour certains et en locatif social pour d'autres, ils devraient permettre à la commune de rattraper son retard concernant la loi SRU.

▶ ALEXIS CIMOLINO

Les deux bulles situées en face de la caserne des pompiers, à Villepreux, ne seront bientôt plus. Abritant l'ex-gymnase dit du Trianon, fermé depuis novembre 2018 à la suite de la construction du gymnase du Jeu de Paume à proximité, elles vont laisser place à 105 logements. Un projet porté par le promoteur ADI et qui a fait l'objet de deux délibérations en conseil municipal les 12 et 16 décembre. La première concernait un protocole d'accord entre la SCCV Villa Pietra, Saint-Quentin-en-Yvelines (SQY) et la Ville, et la seconde actait la cession de la parcelle, d'une surface de 4 847 m², et pour un montant de 3 millions d'euros, d'après les documents du conseil.

LA GAZETTE DE SQY

À la place des bulles de l'ancien gymnase, sortiront de terre 70 logements en locatif social, et 35 en bail réel solidaire. Leur livraison est attendue pour fin 2025.

« *La Ville avait prévu depuis 2019 de vendre cette parcelle pour y construire un projet immobilier, qui permettait également de financer une partie du gymnase du Jeu de Paume,* a rappelé Laurent Blancquart, adjoint chargé de l'urbanisme, de l'aménagement et des mobilités, lors du conseil municipal. *C'était un terrain communal, et […] on vendait une parcelle qui permettait de financer une partie d'un équipement municipal. Depuis, le projet a un peu évolué, aussi bien du côté de la municipalité que du promoteur, c'est pour ça que ça a pris un peu de temps. On avait acté la vente en délibération en date de décembre 2019. On a fait des échanges entre SQY, le promoteur ADI et la commune de Villepreux, et on est arrivés à un accord, presque cette année, avec un changement d'orientation du programme, pour essayer de rattraper notre déficit en logements sociaux SRU (la commune affichait un taux SRU de 17,59 % au 1er janvier 2020, Ndlr).* »

Le projet, en réflexion depuis 2019, a en effet traîné. À l'époque, la municipalité dirigée par Stéphane Mirambeau (SE), approuve en conseil municipal la vente à ADI « *à une courte majorité* », selon les documents du conseil. « *La SCCV Villa Pietra s'est substituée à la société ADI et, en raison du contexte très particulier de 2020, a convenu avec la Ville de proroger le délai de réalisation de la vente, ADI considérant que la vente était parfaite eu égard au document signé et prolongé par les parties a signifié à la commune une sommation d'avoir à réitérer la vente par acte authentique avant le 16 octobre 2020,* peut-on aussi lire sur les documents. *À la suite des actions engagées par ADI, des échanges ont eu lieu entre la SCCV Villa Pietra et la Ville. Cette dernière a exposé son souhait de travailler avec les sociétés précitées mais à la condition que la typologie des logements évolue.* »

> « ***La totalité du programme sera comptabilisée SRU*** »

« *Un certain nombre d'élus à l'époque, présents aujourd'hui, s'étaient abstenus sur le projet, justement en évoquant le fait qu'il fallait augmenter la jauge de social sur le bâtiment, et surtout que l'on puisse retrouver des surfaces dédiées à d'autres destinations que le logement sur le rez-de-chaussée,* a déclaré l'actuel maire, Jean-Baptiste Hamonic (MoDem), lors de la séance du 12 décembre. *Donc c'était aussi dans ce sens que nous avions mené les négociations avec le promoteur.* » Il assure que « *la totalité du programme sera comptabilisée SRU* », et qu'ainsi, « *sur les prochains budgets, on aura une pénalité amoindrie* ».

105 logements sont prévus, allant du T1 au T5 et répartis sur trois bâtiments. Dans les deux premiers bâtiments se trouveront 70 logements locatifs sociaux, gérés par le bailleur Seqens, et dans le troisième immeuble, 35 logements en Bail réel solidaire (BRS, dispositif permettant à des occupants à revenus modestes d'être propriétaires du bâti, tout en étant locataires du foncier, Ndlr). « *Et on a réussi à négocier avec le promoteur 267 m² de locaux d'activité en rez-de-chaussée* », ajoute Laurent Blancquart. Ceux-ci donneront sur l'avenue du lieutenant Maurice Hervé, le terrain étant bordé par cette dernière et la rue de la Pépinière.

L'adjoint villepreusien évoque aussi le rôle de SQY, vers qui la Ville s'est tournée pour mener à bien cette opération. « *On considère que la Ville n'est pas là pour assumer ce que j'appelle le SAV,* justifie-t-il. *SQY a toute la capacité technique pour nous aider dans les contrôles et les décisions qui sont prises lorsque des constructions sont faites, aussi bien en termes de réseaux, de voiries, d'assainissement, de poubelles, d'énergie, etc., que la Ville ne peut pas porter techniquement ou même financièrement. Donc on a une compétence de SQY qui est vraiment indispensable et très pointue sur ce genre de réalisations, c'est pour ça qu'on les met systématiquement dans la boucle.* » Le dépôt du permis de construire est prévu pour début 2023, et le lancement des travaux pour fin 2023-début 2024, pour une livraison fin 2025. ■

Vous êtes entrepreneur, commerçant, artisan, vous désirez passer votre publicité dans notre journal ?

Faites appel à nous !

pub@lagazette-sqy.fr

YVELINES

#Team78 : la communauté d'influenceurs yvelinois reprend du service

Pour valoriser les actions du conseil départemental tout en démocratisant l'institution, le Département renouvelle son engagement auprès de l'agence Papagayo communication pour collaborer à nouveau avec les influenceurs yvelinois dans le cadre du programme #Team78.

▶ CÉLINE CRESPIN

Une nouvelle saison pour le programme de la #Team78. En décembre dernier, le Département et l'agence Papagayo communication ont indiqué dans un communiqué de presse commun qu'ils renouvelaient leur collaboration dans le but de réaliser une deuxième saison de la #Team78. Ce programme, lancé en juillet 2021 et qui était en expérimentation jusqu'au printemps 2022, réunit des influenceurs dans le but de faire comprendre à leurs communautés respectives le rôle du conseil départemental tout en valorisant ses actions.

Huit influenceurs yvelinois

« *Tous habitants des Yvelines, les influenceurs seront mobilisés tout au long de l'année 2022-2023 sur les différentes missions du Département, qu'il s'agisse de réalisations ou projets sociaux, environnementaux, de santé ou encore culturels* », indique le communiqué de presse de la nouvelle saison.

Comme le relatait *La Gazette* en janvier 2022, le Département estime que les contenus qu'il relaie et qui mettent en scène les influenceurs de la #Team78 ont « *une audience multipliée par quatre* ». En juin dernier, le Département indiquait en clôture de la première saison du programme que les « *612 publications* » mises en ligne dans le cadre du programme ont engendré « *près de 4 000 likes en moins d'une année* ».

Tout comme la première saison, les influenceurs yvelinois seront à nouveau au nombre de huit. Certains ont déjà collaboré avec le Département dans le cadre de la première saison de la #Team78. Il s'agit de @Julesetmoa, @Carine.amg et @ShoppingHoppenot. D'autres font leur entrée dans le programme. C'est le cas de @Nuagedelexou, @bleublancvert78, @Manon.fb, @florianbuhot et @Sandrinearcizet.

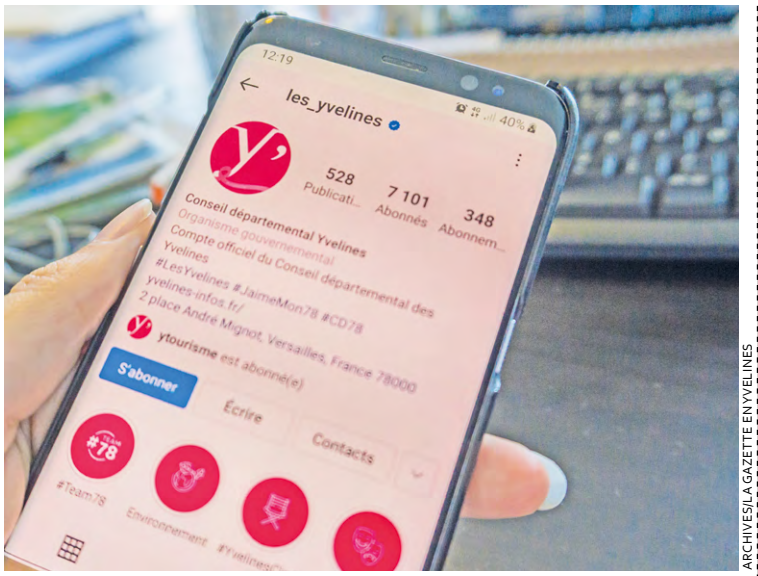

ARCHIVES/LA GAZETTE EN YVELINES

Comme le relatait *La Gazette* en janvier 2022, le Département estime que les contenus qu'il relaie et qui mettent en scène les influenceurs de la #Team78 ont une « *audience multipliée par quatre* ».

Sandrine Arcizet désignée marraine du programme

Sandrine Arcizet, chroniqueuse et journaliste sur la chaîne C8 pour les programmes tels que *William à midi* ou encore *Les Animaux de la 8*, sera la marraine de la nouvelle saison de la #Team78. « *Je suis ravie en tant qu'Yvelinoise de pouvoir mettre à contribution ma notoriété sur les réseaux sociaux pour informer et sensibiliser ma communauté aux actions du département des Yvelines et montrer le dynamisme de ce dernier. Les réseaux sociaux sont le prolongement de mon engagement et de mes activités au quotidien. En tant que marraine, je vais pouvoir aborder des sujets de fond comme l'éducation, la santé ou encore l'environnement* », déclare-t-elle tandis que le communiqué de presse insiste également sur le fait que Sandrine Arcizet sera la toute première personne à être désignée en tant que marraine pour le programme de la #Team78. ■

TRAPPES

Un partenariat entre la Ville et la Comédie française

Grâce à cette collaboration entre la municipalité et le prestigieux théâtre parisien, 800 jeunes Trappistes iront chaque année à la Comédie française.

La mairie de Trappes a noué un partenariat avec la Comédie française. Cette collaboration avec le prestigieux théâtre parisien a fait l'objet d'une convention de jumelage culturel en conseil municipal le 12 décembre, rapporte *78actu*. Il s'agirait d'une première pour une commune. Ce dispositif de jumelage culturel vise à « *favoriser l'accès à la culture pour tous* », indique le site internet de la préfecture de la région Île-de-France, qui en est à l'origine. Ce partenariat est effectif de 2023 à 2025 et a été favorisé par Alain Degois, alias Papy, fondateur de la compagnie trappiste Déclic théâtre et qui anime des ateliers à la Comédie française, souligne *78actu*. Ainsi, 800 jeunes de Trappes se rendront chaque année sur place, où visites des lieux, rencontres artistiques ou encore ateliers avec des comédiens sont prévus.

Le réservataire dispose d'un droit de rétractation de 10 jours (article L 271-1 du code de la construction et de l'habitation). Visuels non contractuels. Bouygues Immobilier, SAS, au capital de 138.577.320 €, SIREN 562 091 546 RCS Nanterre, siège social, 3 boulevard Gallieni à Issy les Moulineaux (92130), intermédiaire en opération de banque catégorie Mandataire Intermédiaire en Opérations de Banque (MIOB) inscrit à l'ORIAS sous le n° 13006299. Athana 01-23.

FAITS DIVERS SÉCURITÉ

► PIERRE PONLEVÉ

Trappes Arrêté alors qu'il circulait dans une voiture volée

Un homme âgé de 38 ans a été arrêté par des policiers alors qu'il circulait dans une voiture volée roulant avec de fausses plaques d'immatriculation.

DR

Les Peugeot 3008 et 5008 font partie des véhicules les plus volés en France.

Le mercredi 14 décembre, le groupement d'intérêt économique ARGOS a informé les services de police d'Élancourt de la géolocalisation d'une Peugeot 3008 volée dans la commune de Trappes au sein d'un garage situé avenue des Frères Lumière.

Les effectifs de la Bac (Brigade anti-criminalité) ont alors mis en place une surveillance discrète aux abords du garage. Quelques minutes plus tard, les forces de l'ordre ont remarqué un véhicule similaire au signalement fourni par la société ARGOS, mais avec une plaque d'immatriculation différente, sortir du garage.

Un vol qui aurait été commis dans la nuit du 3 au 4 décembre

Les fonctionnaires de la Bac ont décidé de le contrôler. Le conducteur a accéléré, refusant d'obtempérer aux injonctions des policiers. Ce dernier a fini par perdre le contrôle du véhicule pour aller percuter un trottoir. Il a essayé de s'enfuir à pied avant d'être rattrapé puis interpellé.

Les premières vérifications ont démontré que ce véhicule était maquillé, c'est-à-dire qu'il circulait avec de fausses plaques d'immatriculation. Des recherches effectuées par le groupe des atteintes aux biens de la sûreté urbaine d'Élancourt saisi de l'enquête ont mis en évidence que la voiture avait été volée durant la nuit du 3 au 4 décembre 2022 dans la commune de Garches dans les Hauts-de-Seine.

Le mis en cause, un homme à priori sans domicile fixe et âgé de 38 ans, a été placé en garde à vue. Le bornage effectué prouvait qu'il était présent à proximité du lieu du vol. L'exploitation du téléphone de l'individu a aussi permis de découvrir la photo d'une liste d'immatriculations de Peugeot 3008 et 5008, non volées à ce jour. Interrogé, le trentenaire a déclaré avoir laissé son téléphone au commanditaire qui avait, lui même, fait la photo. Lors de son audition, il a expliqué avoir agi à la demande d'une tierce personne, moyennant une rémunération de 300 euros.

Il a affirmé que les clefs du véhicule lui avaient été fournies par ce commanditaire dont il taisait le nom, par peur de représailles. Sur instructions du parquet, le mis en cause a été déféré le 16 décembre pour une Comparution sur reconnaissance préalable de culpabilité (CRPC). Il a fait l'objet d'une obligation de quitter le territoire français. ■

Plaisir Les pompiers parviennent difficilement à maîtriser un feu dans un local poubelle

Pompiers et policiers ont été pris à parti par des individus cagoulés qui les ont empêchés de mener à bien leur travail.

ILLUSTRATION/LA GAZETTE DE SQY

Les pompiers et policiers ont eu du mal à circonscrire un feu dans un local poubelle à cause de perturbateurs venus en découdre.

Le lundi 19 décembre à 20 h 30, des policiers sont tombés sur un feu dans un local poubelle situé dans l'allée Saint-Just. Arrivés sur place, les policiers ont été pris à partie par une dizaine d'individus cagoulés. Ils ont dû faire usage de deux grenades de désencerclement. Peu de temps après, les pompiers sont arrivés sur place pour tenter de circonscrire le feu. Impossible en l'état, car les récalcitrants empêchaient les soldats du feu de faire leur travail. Au bout d'un moment, le secteur est redevenu calme et le feu a pu être maîtrisé.

Cependant, au moment de quitter les lieux, policiers et pompiers ont reçu de nouveaux tirs de mortiers d'artifice. Là encore, l'utilisation de l'armement collectif a été nécessaire pour ramener le calme dans le secteur. ■

Trappes Appréhendés avant qu'ils aient pu mettre le feu à une voiture

Deux adolescents, résidant à Montigny-le-Bretonneux et Trappes, ont été interpellés dans une voiture alors qu'ils s'apprêtaient à mettre le feu à celle-ci.

Le samedi 31 décembre à 1 h 25, soir de la Saint-Sylvestre, deux adolescents, âgés de 13 et 16 ans, se sont rendus dans la rue Maurice Ravel pour incendier un véhicule. Les policiers de la Brigade anti-criminalité (Bac) les ont interpellés à l'intérieur de ladite voiture avec un briquet. ■

Trappes Un affrontement entre des jeunes et des policiers fait quelques blessés légers chez ces derniers

Des policiers sont tombés nez-à-nez avec des jeunes en train de conditionner des produits stupéfiants dans le but de les revendre.

ILLUSTRATION/LA GAZETTE DE SQY

Les produits stupéfiants étaient prêts à être vendus au détail.

Le mercredi 28 décembre à 18 h 15, dans l'avenue Henri Barbusse, les policiers de la BST (Brigade spécialisée de terrain) sont intervenus pour déloger des perturbateurs installés dans les caves d'un bâtiment. Sur place, les policiers ont fait face à un premier individu qui a pris la fuite en les voyant. Trois autres jeunes, âgés de 17 à 19 ans, étaient en train de conditionner des produits stupéfiants.

Deux d'entre eux ont été interpellés sur place, le troisième a réussi à s'enfuir et a été interpellé plus loin à la station essence BP sur la Nationale 10. Lors de leurs interpellations, les deux jeunes restés sur place se sont rebellés et ont blessé deux policiers : le premier aux genoux et aux poignets. Le second souffrait d'un gonflement à la main droite.

Sur place, les fonctionnaires ont saisi 180 grammes de produits stupéfiants, 30 sachets et du matériel utilisé pour découper la drogue. ■

Le Mesnil-Saint-Denis Un différend familial qui dégénère

Les policiers ont été appelés pour un différend familial pendant la nuit du réveillon de la Saint-Sylvestre. Ils ont été agressés physiquement par un homme virulent.

Dans la nuit du réveillon de la Saint-Sylvestre, à 3 h 10, des policiers ont été appelés pour un différend familial. Un homme, âgé de 40 ans, semblait très énervé. Il s'en est pris physiquement à l'équipage de police. Ces derniers n'ont pas eu d'autre choix que d'utiliser leur taser ou PEI (Pistolet à impulsion électrique) pour le maîtriser. Un policier a été blessé au poignet gauche (suspicion d'entorse). ■

Achères Après une course-poursuite folle, un homme a été arrêté par les tirs des policiers

Une course-poursuite digne des plus grands films d'action s'est déroulée le 9 décembre 2021. L'homme a été jugé au tribunal de Versailles le mercredi 28 décembre.

Le 9 décembre 2021, un homme qui circulait ivre à bord d'une fourgonnette avait tout tenté pour échapper aux forces de l'ordre, en mettant leur vie en danger. L'homme d'une quarantaine d'années avait été repéré par les policiers pour une conduite dangereuse. « *Un premier équipage intercepte la fourgonnette. Mais au moment de descendre de son véhicule, l'individu, membre de la communauté des gens du voyage, redémarre brusquement. La course-poursuite s'engage* », relate un article de *78actu*.

ILLUSTRATION/LA GAZETTE DE SQY

Le tribunal judiciaire de Versailles a condamné un homme à trois ans de prison dont 18 mois avec sursis pour être l'auteur d'une course-poursuite dangereuse.

21 balles au total tirées

L'homme, qui circule sans permis, sans carte grise ni assurance, slalome entre les voitures pour finir sa course sur un chemin de terre à proximité du pont d'Achères Grand-Cormier. Il avait bu 18 bières Heineken, ce qui a porté son taux d'alcoolémie à 0,98 g/l quatre heures après les faits. Vraisemblablement, il a un problème avec l'alcool.

Un second équipage réussit à le bloquer. « *Pris de panique, le chauffard accélère et tente à nouveau de s'échapper obligeant les policiers à sauter en arrière. Ils ouvrent le feu. Les balles fusent, crèvent les roues, transpercent les portières et atteignent le conducteur ainsi que son fils situé sur le siège passager. Si ce dernier s'en sort légèrement blessé, lui voit trois balles se loger dans son corps. Il s'arrête quelques mètres plus loin et se fait interpeller* », poursuit *78actu*.

Pour ces faits, le conducteur dangereux a été jugé au tribunal de Versailles le mercredi 28 décembre et a écopé de 3 ans de prison dont 18 mois avec sursis. « *À sa sortie de prison, il promet de suivre une cure de désintoxication* », conclut *78actu*. ■

Mantes-la-Jolie Suite à une altercation, il frappe ses deux parents

Le lundi 26 décembre, vers 14 h, dans la rue Maryse Bastié, un différend familial a éclaté. Le fils, âgé de 30 ans, s'en est pris physiquement à sa mère et à son père. Il les a frappés au niveau du visage, leur occasionnant de légères blessures. Le mis en cause a été interpellé sans incident et placé en garde à vue. Les deux victimes ont refusé d'être examinées par les pompiers. ■

Carrières-sous-Poissy Un scootériste abandonne son deux-roues à la vue des policiers

Le dimanche 25 décembre, à 22 h 50, à la vue des policiers, un cyclomotoriste a abandonné son deux-roues dans la rue des Fleurs en prenant la fuite à pied. Alors que l'équipage s'est approché du scooter signalé volé, un groupe hostile d'une dizaine de jeunes a cherché à le récupérer. Il a été fait usage de l'armement collectif pour disperser les jeunes et permettre l'enlèvement du scooter. ■

Les Mureaux Une opération anti-rodéo qui dégénère

Lors d'une opération anti-rodéo menée dans la soirée du dimanche 25 décembre dans l'avenue de l'Europe, les équipages locaux ont reçu des tirs de mortiers d'artifice provenant d'un groupe d'une dizaine de jeunes. Il a été fait usage de l'armement collectif. Il n'y a pas eu de blessé ni d'interpellation. ■

Poissy Il vole un collier et se cache dans le jardin d'un particulier

Le dimanche 25 décembre, à 14 heures, des policiers ont été appelés par un témoin pour un vol de collier avec violence. Le mis en cause, un jeune homme âgé de 23 ans, était caché dans le jardin d'un pavillon et était retenu par le voisin. Les policiers l'ont interpellé sans difficulté et ont retrouvé le collier également caché dans le jardin. L'homme était en situation irrégulière en France. ■

Vous êtes entrepreneur, commerçant, artisan, vous désirez passer votre publicité dans notre journal ?

Faites appel à nous !

pub@lagazette-sqy.fr

SPORT

▶ ALEXIS CIMOLINO

Gymnastique
Démonstrations de gymnastique aux Clayes-sous-Bois ce dimanche

Le gymnase Dorine Bourneton, aux Clayes-sous-Bois, accueille le 8 janvier, de 16 h à 19 h, l'Open show Arena 78. Cet événement, organisé par le comité départemental des Yvelines de gymnastique, mettra à l'honneur différentes formes de gymnastique à travers des démonstrations de haut niveau, en compagnie de membres de l'équipe de France. Parkour (gymnastique urbaine), gymnastique acrobatique, trampoline et tumbling seront ainsi au programme. Le tarif d'entrée s'élève à deux euros, renseignements par mail à l'adresse marilouconte@gmail.com. ■

Escalade Une nouvelle salle d'escalade ludique et familiale a ouvert à SQY Ouest

Implantée sur plus de 1 000 m² à Montigny-le-Bretonneux, cette salle du groupe Hapik a ouvert le 17 décembre. Elle propose 100 voies réparties sur 32 murs d'escalade colorés pour tous les âges et tous les niveaux.

Hapik, groupe comptant 16 salles d'escalade en France, et quelques-unes à l'étranger, poursuit son implantation. Le 17 décembre, il a ouvert une nouvelle salle à Montigny-le-Bretonneux, au sein du centre commercial SQY Ouest. Une première à Saint-Quentin-en-Yvelines (SQY), et une deuxième installation dans les Yvelines pour Hapik, qui compte déjà une salle à Chambourcy.

« *Notre objectif et notre envie est de s'implanter dans des centres commerciaux avec un nouveau dynamisme, pas seulement les centres commerciaux avec des boutiques, on cherche des centres commerciaux axés sur le loisir,* explique Justine Josi, manager de la salle de SQY. *En France, il n'y en a pas beaucoup. SQY Ouest, c'est un peu un précurseur sur ça, il change son modèle, et on a voulu être là pour ce changement.* »

SQY n'en est pas à son coup d'essai en matière d'escalade, surtout à Montigny, où est déjà située la salle Vertical art. Mais le modèle est différent. « *Vertical art, c'est vraiment de l'escalade pour venir s'entraîner, de l'escalade basique qu'on connaît, alors que nous, on est sur du fun climbing,* souligne

LA GAZETTE DE SQY

Murs d'escalade, accrobranche, tuyaux rouges, ponts suspendus ou encore dominos colorés, il y a de quoi « *couvrir tous les aspects de la verticalité* », résume la manager.

Justine Josi. *Le principe, c'est ouvrir les portes de l'escalade à tout le monde. Il n'y a pas besoin d'avoir de connaissances en escalade, […] un parent peut venir avec son enfant et juste profiter du moment de le voir grimper. Comme on est dans une zone commerciale, les gens viennent et disent : "Tiens, pourquoi pas faire une séance", et ils vont faire une séance sans s'être préparés à faire du sport, etc.* »

Les centres d'escalade Hapik se veulent 100 % fun et davantage basés sur le loisir et la pratique pour tous, même si ce sont surtout des familles avec enfants qui ont été croisées au centre de SQY. À SQY Ouest, sur 1 100 m², petits et grands peuvent s'amuser sur 100 voies réparties sur 32 murs d'escalade de toutes les couleurs, de 8 m de haut. Murs d'escalade classiques, d'autres plus fun, mais aussi accrobranche, mur en face-to-face où deux personnes peuvent grimper simultanément l'une face à l'autre, tuyaux rouges inspirés de l'univers Mario Bros, ponts suspendus ou encore dominos colorés, il y a de quoi « *couvrir tous les aspects de la verticalité* », résume Justine Josi. Rencontrée 11 jours après l'ouverture, elle assurait par ailleurs que la fréquentation était plutôt au rendez-vous et que le centre « *s'est rempli petit à petit* ».

Parmi ces visiteurs, Sébastien, venu de Versailles avec sa femme et ses deux enfants. « *C'est accessible, […] il n'y a pas besoin d'être super musclé ou super souple, on a tout de suite les sensations. […] C'est un bon exercice pour affronter ses phobies.* » Alix, vivant au Havre mais dont les parents habitent dans les environs, se montre rassurée par la sécurité, elle qui est venue avec son fils de 4 ans et sa fille de 8 ans. « *Il n'y a pas trop moyen de grimper sans être accroché. Le système est bien fichu* », confie-t-elle.

« *L'escalade se pratique en autonomie, grâce à un système d'auto-assurage certifié qui retient instantanément le grimpeur en cas de chute, et permet une descente automatique, douce et maîtrisée,* détaille le site internet d'Hapik. *Le système d'attache breveté et innovant permet aux grimpeurs une escalade en toute sécurité et est facilement utilisable pour les enfants* ». Avant de grimper, un briefing de 15 minutes est par ailleurs assuré par les équipes d'Hapik. Ces 15 à 20 minutes consacrées au briefing, mais aussi à l'équipement, sont suivies d'une heure de grimpe libre, au tarif de 15 euros par personne (les accompagnateurs ne grimpant pas ne paient pas leur place). Des carnets de six ou dix séances, ainsi que des formules famille (deux heures pour le prix d'une heure) sont aussi proposés. Détails et horaires sur hapik.fr. ■

Vous êtes entrepreneur, commerçant, artisan, vous désirez passer votre publicité dans notre journal ?

SQY

Faites appel à nous !

pub@lagazette-sqy.fr

La Gazette
Saint-Quentin-en-Yvelines
Hebdomadaire gratuit d'informations locales

offrez une meilleure visibilité à votre marque

DÉCOUVREZ NOS PAGES

ACTUALITÉS
FAITS DIVERS
CULTURE
SPORT

Et profitez d'une visibilité optimale auprès d'un large lectorat hebdomadaire.

Contact : pub@lagazette-sqy.fr
La Gazette de Saint-Quentin-en-Yvelines 12, avenue des Prés 78180 Montigny-le-Bretonneux

SQY

CULTURE LOISIRS

▶ ALEXIS CIMOLINO

Voisins-le-Bretonneux Concert de l'association Multi'sons ce dimanche

Les adhérents formés en groupe éphémère, ainsi que des groupes permanents de cette association musicale, se produiront le 8 janvier, salle de la Tour.

Le 8 janvier, à 15 h, la salle de la Tour, à Voisins-le-Bretonneux, accueille un concert de l'association Multi'sons. Créée en 2011, cette dernière vise à développer la *« pratique instrumentale, en groupe, sur des scènes de musiques actuelles »*, indiquait le magazine municipal *Le Vicinois* en novembre dernier. Ainsi, chaque trimestre, 12 morceaux de musique sont sélectionnés, et *« des groupes éphémères sont alors formés pour les interpréter (il est aussi possible d'intégrer un groupe permanent, Ndlr) »*, encadrés lors de répétitions par des musiciens professionnels, ajoutait *Le Vicinois*. Ainsi, pour le concert du 8 janvier, les adhérents de l'association monteront sur scène pour un concert de 12 chansons. Les groupes permanents Noname et Samonus se produiront également. Entrées à 4 euros, gratuit pour les moins de 18 ans. Renseignements et inscriptions au 06 88 09 05 48. ■

Trappes Le Comte de Bouderbala dans son nouveau spectacle à la Merise

L'humoriste et ancien basketteur revient avec *Le Comte de Bouderbala 3*, un spectacle qui fait étape à Trappes le 7 janvier.

RENAUD CORLOUER

La Merise accueillera Le Comte de Bouderbala le 7 janvier à 20 h 30.

Jamais deux sans trois pour le Comte de Bouderbala. Après le succès de ses deux premiers spectacles, qui ont rassemblé deux millions de personnes, l'humoriste de 43 ans, Sami Améziane de son vrai nom, est en tournée pour *Le Comte de Bouderbala 3*. Son nouveau spectacle, donc, qui fait étape à Trappes, à la Merise, le 7 janvier, à 20 h 30.

Un « *spectacle de la maturité* »

Dans ses précédents sketchs, cet ancien joueur de basket – passé des parquets aux planches donc, après avoir notamment remporté le championnat universitaire américain en 2004 et renoncé à une carrière professionnelle suite à une blessure à l'épaule –, avait dépeint Donald Trump, les mendiants roms, Nicolas Hulot, le rap, ou encore le boucher turc Salt Bae et son *« steak poilé »* avec *« des poignées de sel qui dégoulinent sur son avant-bras »*. Désormais, il revient avec un *« spectacle de la maturité »*, où *« on le découvre avec plus de responsabilités, d'engagement et d'improvisations »*, indique la description de ce spectacle. Il y délivre *« un stand up où il se lâche enfin entre thèmes d'actualité, sujets intemporels et anecdotes personnelles pour le plus grand plaisir de son patron : le public »*, ajoute la description. Les tarifs des places vont de 12 à 20 euros, réservations sur kiosq.sqy.fr. ■

Montigny Expo photo et dédicaces de livres à la Maison Felix

La Maison Felix, à Montigny-le-Bretonneux, accueille du 7 au 15 janvier, une exposition d'Alexia Petrak. Cette photographe et écrivaine, née en 1971 à Dreux, *« vous fait voyager à travers de très belles photographies et vous propose des séances de dédicaces pour ces trois livres : "Cœur d'Ebène", "2042, le dernier jour" et "J'écrirai à l'encre de ton sang" »*, indique la commune sur son site internet. Le vernissage a lieu le 6 janvier à 18 h 30, l'exposition est ouverte le mercredi, vendredi, samedi et dimanche, de 13 h 30 à 18 h.

Montigny-le-Bretonneux Rencontre avec un faussaire au théâtre de Saint-Quentin-en-Yvelines

Le théâtre de Saint-Quentin-en-Yvelines propose les 5 et 6 janvier une enquête-conférence sur Geert Jan Jansen, qui a réalisé 1 600 fausses œuvres d'art durant 20 ans.

True copy. À travers ce titre, une rencontre, et une histoire. Celle de Geert Jan Jansen, qui a durant deux décennies copié ou inventé des tableaux de grands peintres comme Picasso, Matisse ou Chagall… *« Et de manière tellement convaincante que Picasso, entre autres, est allé jusqu'à signer un certificat d'authenticité pour l'un d'entre eux »*, évoque même sur son site internet le théâtre de Saint-Quentin-en-Yvelines (TSQY), qui accueille les 5 et 6 janvier une représentation… potentiellement en compagnie du faussaire lui-même. *« Dans True copy, à la fois enquête théâtrale fondée sur des faits réels et conférence ludique sur l'art du mensonge, Geert Jan Jansen lui-même nous embarque dans le rocambolesque parcours du plus grand faussaire du XXe siècle »*, indique le TSQY.

Ce rendez-vous est rendu possible grâce au travail du groupe Berlin. Ce dernier, composé des comédiens Yves Degryse et Caroline Rochlitz, et de Bart Baele, spécialiste du design lumières et vidéo, a conçu un dispositif vidéo mettant en scène un reportage sur Geert Jan Jansen, qui a réalisé 1600 fausses œuvres, découvertes en 1994. La séance du 5 janvier affiche complet, il reste des places pour celle du 6, à 20 h 30. Les prix des places vont de 4 à 23 euros, réservations via theatresqy.org. ■

Les Clayes Les Altaïr conférences partent pour l'Équateur

Le 6 janvier, à l'espace Noiret, a lieu la troisième ciné-conférence de voyages de la saison, avec la projection du documentaire *Équateur, terre de diversité*.

Le 6 janvier, à 14 h à l'espace Noiret, aux Clayes-sous-Bois, se tient la troisième Altaïr conférence de la saison, la première de 2023. Pour rappel, ces projections de documentaires de voyages sont suivies d'échanges avec le réalisateur. Après Saint-Jacques-de-Compostelle et l'Australie, cap cette fois sur l'Amérique du Sud avec le documentaire *Équateur, terre de diversité*, réalisé par Lynda Paquette et Martin Parent.

« Bordé par le Pacifique, traversé par les Andes et coupé par la ligne équinoxiale, l'Équateur est une terre d'exception qui renferme une des plus grandes biodiversités du globe. À cette diversité naturelle s'entremêle une mosaïque culturelle importante composée de mestizos – les descendants d'ancêtres espagnols et amérindiens – et de 13 nationalités indigènes. Chacun de ces groupes possède une identité propre intimement liée à son territoire », peut-on lire sur le site internet de Altaïr conférences. Les tarifs des places vont de 3,50 à 8 euros, renseignements au 01 30 79 38 96. ■

Montigny L'Orchestre national d'Île-de-France au théâtre de Saint-Quentin-en-Yvelines ce samedi

Cet ensemble de 95 musiciens permanents reprendra *Ivan le terrible*, de Sergueï Prokofiev, le 7 janvier.

Habitué du Théâtre de Saint-Quentin-en-Yvelines (TSQY), l'Orchestre national d'Île-de-France (Ondif) y revient le 7 janvier, à 20 h 30.

« *Chants religieux retentissants, musiques populaires et envolées guerrières* »

Cet ensemble de 95 musiciens permanents, se produisant dans plus de 130 concerts par saison dans l'ensemble du territoire francilien, interprétera *Ivan le terrible*, de Sergueï Prokofiev, considéré comme l'un des plus grands chefs-d'œuvre du répertoire russe. Une musique qui avait à l'origine accompagné le film sur le tsar Ivan le terrible, du réalisateur soviétique Sergueï Eisenstein.

L'Ondif, dirigé par le chef d'orchestre espagnol Pablo González et accompagné par le chœur Stella Maris, jouera ainsi *« chants religieux retentissants, musiques populaires et envolées guerrières »*, énumère le TSQY. Les prix des places vont de 6 à 30 euros, réservations sur theatresqy.org. ■

Coignières Thomas Poitevin et ses perruques débarquent au théâtre Daudet

Le comédien jouera, le 5 janvier, ses *Perruques*, incarnant différentes personnes et avec à chaque fois une coiffe différente. Des interprétations qui l'avaient fait connaître durant le confinement.

Il s'est révélé en 2020, durant le confinement, avec ses *Perruques*, une série de vidéos publiées sur les réseaux sociaux, et dans lesquelles il incarne différents types de personnages, coiffé donc, de toutes sortes de perruques. Thomas Poitevin se produit à Coignières, au théâtre Alphonse Daudet, le 5 janvier, à 20 h 45. Il y jouera ses *Perruques*, *« certaines déjà classiques, d'autres inédites, des surprises et des nouveautés »*, précise la description du spectacle. Le public pourra ainsi admirer ses prestations en chair et en os et non plus par écrans interposés.

« Thomas Poitevin incarne une ribambelle d'antihéros magnifiques. Des personnes plus que des personnages, sortant d'une énergie dramatique du "trop", comme prêtes à basculer dans la tragédie totale mais qui, grâce au rire et à l'empathie qu'elles provoquent, parviennent à rester dans la lumière, indique la description du spectacle. *C'est une fête des pas-à-la-fête, un ballet de névrosés et de râleurs, une comédie humaine acide et tendre qui est proposée aux spectateurs.* » Les tarifs des places vont de 8 à 23 euros, réservations sur kiosq.sqy.fr. ■

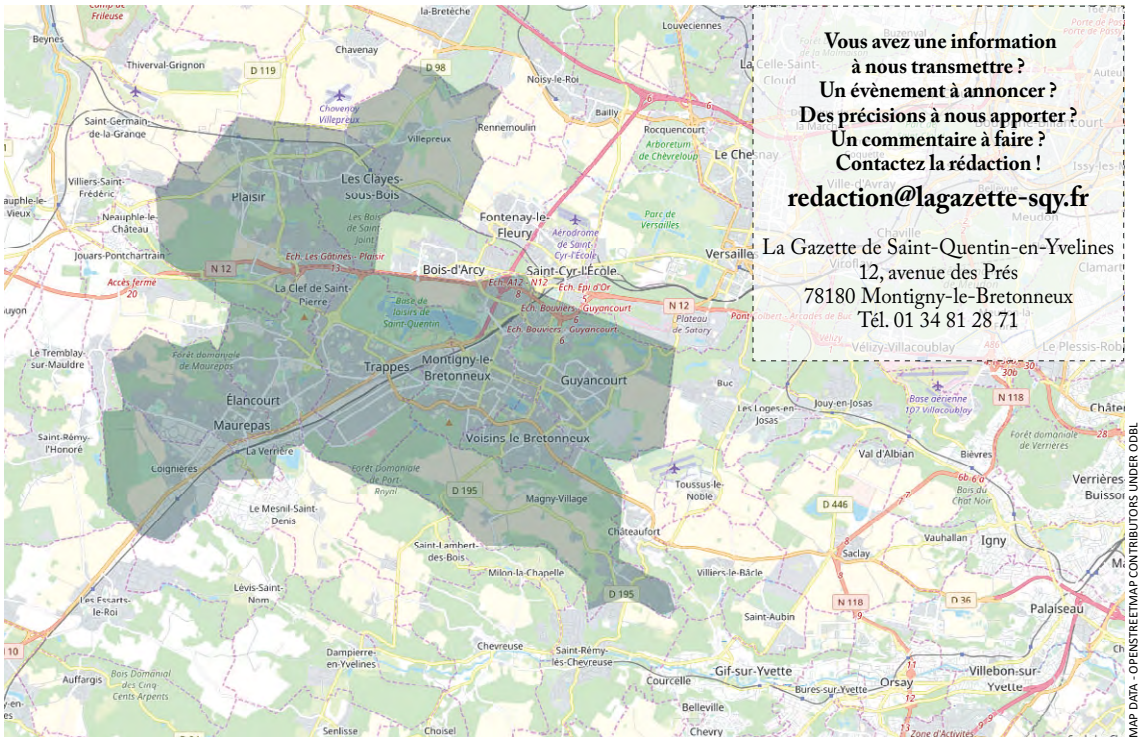

La Gazette
Saint-Quentin-en-Yvelines

Rédacteur en chef :
David Canova
david.canova@lagazette-sqy.fr

Actualités, sport, culture :
Alexis Cimolino
alexis.cimolino@lagazette-sqy.fr

Actualités, faits divers :
Pierre Ponlevé
pierre.ponleve@lagazette-sqy.fr

Directeur de la publication, éditeur :
Lahbib Eddaouidi
le@lagazette-yvelines.fr

Publicité :
Lahbib Eddaouidi
pub@lagazette-sqy.fr

Conception graphique :
Mélanie Carvalho
melanie.carvalho@lagazette-sqy.fr

Imprimeur : Paris Offset Print, 30, rue Raspail 93120 La Courneuve

ISSN : 2646-3733 - Dépôt légal : 01-2023
Edité par *La Gazette de Saint-Quentin-en-Yvelines*, société par actions simplifiée. Adresse : 9, rue des Valmonts 78180 Mantes-la-Ville.

Ne pas jeter sur la voie publique.

JEUX

SUDOKU : niveau moyen

1	3						2	
8		6			2		7	
5			8		3	9		
	5			8		7	9	2
2								
	8			9	5	3		
		1					8	
		5	1		8			
9		8	7	3		6	1	5

SUDOKU : niveau difficile

		1						
	9			4				
6			3				9	1
	4						6	5
1			9		8			
		7	5			3		9
	2		6		5	7	3	
	3			9				
5	1				3	9		

Solutions de La Gazette de Saint-Quentin-en-Yvelines n° 201 du 20 décembre 2022 :

1	3	4	9	7	6	5	2	8
8	9	6	4	5	2	1	7	3
5	7	2	8	1	3	9	6	4
4	5	3	6	8	1	7	9	2
2	1	9	3	4	7	8	5	6
6	8	7	2	9	5	3	4	1
3	6	1	5	2	9	4	8	7
7	4	5	1	6	8	2	3	9
9	2	8	7	3	4	6	1	5

4	7	1	2	5	9	6	8	3
8	9	3	1	4	6	5	7	2
6	5	2	3	8	7	4	9	1
3	4	9	7	2	1	8	6	5
1	6	5	9	3	8	2	4	7
2	8	7	5	6	4	3	1	9
9	2	4	6	1	5	7	3	8
7	3	8	4	9	2	1	5	6
5	1	6	8	7	3	9	2	4

Ces grilles Sudoku vous sont proposées grâce à Thibaut Bernard, auteur du logiciel gratuit et libre de diffusion du site internet alphaquark.com.

Vous êtes **entrepreneur, commerçant, artisan,**
vous désirez passer votre publicité dans notre journal ?

SQY

Faites appel à nous !

pub@lagazette-sqy.fr

La Gazette
Saint-Quentin-en-Yvelines
Hebdomadaire gratuit d'informations locales

offrez une meilleure visibilité à votre marque

DÉCOUVREZ NOS PAGES

ACTUALITÉS
FAITS DIVERS
CULTURE
SPORT

Et profitez d'une visibilité optimale auprès d'un large lectorat hebdomadaire.

Contact : pub@lagazette-sqy.fr
La Gazette de Saint-Quentin-en-Yvelines 12, avenue des Prés 78180 Montigny-le-Bretonneux

SQY